



Besoin de connaitre mais droit

Par **chouloune**, le **03/04/2016** à **10:42**

bonjour cela fait 2 ans que je vie avec mon concubin nous sommes sur le bail tout les 2 mais je veut qu il quitte le domicile car j en peut plus de cette vie mais malgret sa il reste quand meme car il me dit qu il est chez lui aussi.moi je partirai pas car ses grace a moi qu il a eu un toit avant il avait rien que puis je faire ai je droit a changer les serrures a ce qui ne rentre plus dans la maison j en ai mare de subir et encore ses lui qui gagne ses pas juste je veut connaître mais droit mon proprietaire est au courant car j ai du l informer qu a une dispute il a mis des coup de marteau dans le mur plusieurs fois il ma menacée de tout cassé ses pour sa que j ose pas fairegrand chose .merci de m aidée de me donnéé des conseils et de s avoir mais droit .merci d avance

Par **Lag0**, le **03/04/2016** à **11:01**

Bonjour,
Puisque vous êtes tous les deux titulaires du bail, vous avez autant de droit sur le logement l'un que l'autre. Vous ne pouvez pas l'obliger à partir tout comme il ne peut pas vous obliger à partir.

Par **chouloune**, le **03/04/2016** à **11:06**

alors faut subir j ai rien a d autre a faire et avec ca faut que je reste calme ses pas possible cette situation on est pas mariée on est libre justement de choisir sa vie

Par **Lag0**, le **03/04/2016** à **11:13**

[citation]on est libre justement de choisir sa vie[/citation]Mais tout à fait !
Vous êtes entièrement libre de partir si lui ne veut pas le faire...